



A l'attention des Districts de football

Paris, le 5 mars 2024

Mesdames les Présidentes, Messieurs les Présidents,

À la suite de notre correspondance du 16 février dernier, nous avons le plaisir de vous transmettre les modalités pratiques de commandes de billets pour les districts et pour les clubs.

L'ensemble des informations sur les étapes à suivre ainsi que les sessions ouvertes à la vente figurent dans ce guide ([cliquez sur ce lien](#)).

Comme nous avons eu l'occasion de vous l'indiquer, afin de bénéficier de cette offre, il vous faudra acheter un minimum de 10 billets par district ou club. Les places seront attribuées selon le principe "premier arrivé, premier servi", ce qui signifie qu'il est essentiel de vous organiser rapidement pour garantir votre accès aux rencontres sportives de votre choix.

À toutes fins utiles, nous vous rappelons que le tirage au sort des deux équipes olympiques de football aura lieu le mardi 20 mars à 20h00. À compter de cette date, les supporters étrangers sauront dans quelle ville leur équipe va jouer la phase de groupe. Le nombre de places disponibles risque donc de se réduire rapidement. Au regard de ce qui précède, nous vous invitons donc à profiter de cette période privilégiée pour commander vos places.

Vous trouverez le lien de la plateforme dédiée aux districts et aux clubs en [cliquant ici](#).

Par ailleurs, sachez que vous pourrez écrire à billetterie-groupes@paris2024.org pour toute question éventuelle.

Afin que vous disposiez d'un panorama complet de l'offre disponible, vous trouverez une plaquette de présentation des packages hospitalités de la société OnLocation, fournisseur officiel et exclusif de packages d'hospitalités pour les Jeux Olympiques de Paris2024, en cliquant [ici](#).

En tout état de cause, sachez que Romuald Nguyen (rnguyen@fff.fr - 0603672883), en lien avec la Direction de la Ligue du Football Amateur, demeure à votre entière disposition.

Veillez accepter, Mesdames les Présidentes, Messieurs les Présidents, l'expression de nos sincères salutations.

Laura GEORGES
Secrétaire Générale

Vincent NOLORGUES
Président de la LFA

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL

Reconnue d'utilité publique par décret du 4 décembre 1922

87, boulevard de Grenelle - 75738 Paris Cedex 15 - Tél. +33 (0)1 44 31 73 00 - Fax +33 (0)1 44 31 73 73 - www.fff.fr
N° TVA Intracommunautaire: FR 433 0374 2480 - N° Siret: 303 742 480 000 62